



AIR CANADA

Communiqués

Le Fonds de revenu Aéroplan annonce ses résultats pour le premier trimestre 2008

MONTREAL, le 9 mai /CNW Telbec/ - Le Fonds de revenu Aéroplan (le "Fonds") (TSX: AER.UN) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre 2008.

Faits saillants du premier trimestre 2008

- Facturation brute : 342,7 M\$
- Bénéfice d'exploitation, compte non tenu de l'amortissement des contrats des partenaires d'accumulation et de la technologie : 63,8 M\$
- BAIIA ajusté : 77,6 M\$
- Encaisse distribuable : 64,0 M\$
- Augmentation des résultats par part : 33,4 % (0,21 \$ c. 0,16 \$)

"Les résultats du premier trimestre reflètent un solide rendement financier et une bonne progression de la facturation brute, pour Aéroplan comme pour LMG, de déclarer Rupert Duchesne, président et chef de la direction d'Aéroplan. Avec les acquisitions de LMG et de RMEL, nous sommes en bonne voie de mener à bien notre stratégie, qui consiste à devenir le chef de file mondial de la gestion de la fidélisation."

Résultats financiers

Pour le trimestre clos le 31 mars 2008, la facturation brute associée à la vente de milles, de points et autres monnaies associées à des programmes de fidélisation émis par Aéroplan et ses filiales (les "milles Aéroplan") s'établit à 342,7 M\$ contre 228 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2007, ce qui représente une augmentation de 114,7 M\$ ou 50,3 %. Cette hausse comprend 100,3 M\$ attribuables aux milles Aéroplan vendus par LMG et RMEL, et 14,4 M\$, qui représentent une progression de 6,3 % d'un trimestre sur l'autre imputable aux achats plus importants effectués par les partenaires d'accumulation du programme Aéroplan en raison de l'augmentation des dépenses de consommation effectuées avec les cartes de crédit et de paiement émises par ces partenaires, et à la vigueur du secteur du voyage, partiellement atténuée par une activité réduite des partenaires dans le domaine de la vente au détail.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2008, le bénéfice d'exploitation, compte non tenu de l'amortissement des contrats des partenaires d'accumulation et de la technologie, s'établit à 63,8 M\$ comparativement à 48,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2007, soit une progression de 15,7 M\$ ou 32,6 %. Cette hausse est surtout attribuable à la demande accrue de primes et à la plus grande proportion de milles Aéroplan échangés, à des marges brutes plus élevées et à l'inclusion de LMG et de RMEL dans les résultats consolidés.

À la fin du premier trimestre 2008, le Fonds pouvait compter sur une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 149,7 M\$ ainsi que des placements à court terme de 383,7 M\$, soit un total de 533,4 M\$, incluant la réserve de 400 M\$ au titre des échanges de milles Aéroplan.

Pour le premier trimestre 2008, le BAIIA ajusté et l'encaisse distribuable générée se sont élevés à 77,6 M\$ ou 22,6 % (pourcentage de la facturation brute) et 64,0 M\$ ou 18,7 % (pourcentage de la facturation brute), respectivement, comparativement à 60 M\$ ou 26,3 % (pourcentage de la facturation brute) et 60,1 M\$ ou 26,4 % (pourcentage de la facturation brute), respectivement, pour le premier trimestre 2007.

Principales réalisations du premier trimestre de 2008

Acquisitions

Rewards Management Middle East Limited (RMEL)

Le 17 janvier 2008, le Fonds a acquis une participation additionnelle de 40 % dans RMEL pour un prix d'achat de 40,7 M AED (11,4 M\$, incluant les frais de transaction). Du fait de cette opération, le Fonds détient à présent 60 % du capital de RMEL.

Le Fonds va continuer à chercher des occasions de poursuivre son expansion internationale.

Partenariats

Turkish Airlines

Aéroplan a annoncé que Turkish Airlines, transporteur membre du réseau Star Alliance, s'est ajouté à son éventail de partenaires aériens, qui sont à présent au nombre de 30.

Groupe Dumoulin Électronique Inc.

Aéroplan et Groupe Dumoulin Électronique Inc., le plus important détaillant à propriété canadienne d'appareils électroniques grand public

exploité au Canada, ont annoncé un partenariat national pluriannuel qui permettra aux membres Aéroplan d'accumuler des milles avec l'ensemble des produits disponibles dans les sections audio, vidéo, caméra, communication et informatique des magasins Dumoulin et Audiotronic.

Primus

Aéroplan et Primus, le plus important fournisseur alternatif de communications au Canada, ont annoncé un partenariat national pluriannuel qui permet aux membres Aéroplan d'accumuler des milles avec l'ensemble des produits et services pour consommateurs de Primus. Les membres peuvent accumuler trois milles par dollar dépensé avec la gamme de produits et services de Primus, notamment les appels téléphoniques résidentiels, les interurbains et les services sans fil et Internet, de même que les forfaits de Primus. Les membres peuvent également accumuler des milles-bonis en s'abonnant à des services de Primus.

Placement secondaire d'ACE

Le 2 avril 2008, Gestion ACE Aviation Inc. (ACE) a annoncé s'être entendue avec un groupe de souscripteurs pour vendre un total de 20,4 millions de parts du Fonds de revenu Aéroplan au prix de 17,50 \$ la part, pour un produit brut de 357 M\$. Ce placement secondaire, duquel le Fonds n'a tiré aucun produit, a clos le 21 avril 2008. Conformément à une entente conclue avec ACE le 9 mai 2008, ACE n'a plus le droit de nommer des membres du conseil d'administration de Commandité Gestion Aéroplan Inc.

Maintien de l'appel de LMG relativement à la TVA

Le 3 avril 2008, le Fonds a annoncé que la demande que HM Revenue & Customs (HMRC) a adressée à la Chambre des lords pour renverser la décision relativement à la TVA dans le cas de Nectar a été acceptée et que la cause sera référée à la Cour européenne de justice, pour être entendue à une date qui n'a pas encore été fixée. Le Fonds pense toujours obtenir un règlement à la satisfaction de l'entreprise.

Structure de l'entreprise

Le 9 mai 2008, le Fonds a annoncé qu'il a reçu l'approbation du Conseil pour réorganiser sa structure de fiducie de revenu en une société par actions ouverte de gestion mondiale de la fidélisation axée sur la croissance et versant des dividendes. Le communiqué de presse diffusé le 9 mai 2008, qui est intitulé Le Fonds de revenu Aéroplan deviendra une société par actions, donne de plus amples renseignements.

Mesures non conformes aux PCGR

Afin de mieux comprendre les résultats, Aéroplan utilise les termes suivants :

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (le "BAIIA ajusté").

Le BAIIA ajusté en fonction de certains facteurs particuliers aux activités d'Aéroplan, tels que la variation des produits comptabilisés d'avance et des frais d'échange futurs (le "BAIIA ajusté"), est utilisé par la direction pour évaluer le rendement, pour mesurer la conformité aux clauses restrictives relatives à la dette et pour prendre des décisions concernant les distributions à effectuer aux détenteurs de parts. De l'avis de la direction, le BAIIA ajusté aide les investisseurs à comparer le rendement d'une société d'une manière uniforme, sans égard à l'amortissement qui, par sa nature, est un élément hors trésorerie et peut varier de façon importante en fonction des méthodes de comptabilisation utilisées ou de divers facteurs hors exploitation tels que le coût d'origine.

Le BAIIA ajusté n'est pas une mesure conforme aux PCGR, ne se compare pas à des mesures similaires présentées par d'autres entités et ne se substitue pas au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme indicateur du rendement. Pour un rapprochement avec les PCGR, veuillez consulter le Sommaire des résultats d'exploitation et rapprochement du BAIIA ajusté et de l'encaisse distribuable. Le BAIIA ajusté ne doit pas être utilisé comme mesure exclusive des flux de trésorerie, puisqu'il ne tient compte ni de la croissance du fonds de roulement, ni des dépenses en immobilisations, des remboursements de la dette et d'autres sources et utilisations de la trésorerie, lesquels sont présentés dans les états des flux de trésorerie.

Voir à l'annexe ci-jointe le Sommaire des résultats d'exploitation et rapprochement du BAIIA ajusté et de l'encaisse distribuable.

Encaisse distribuable

L'encaisse distribuable est une mesure non conforme aux PCGR généralement utilisée par les fiducies à capital variable canadiennes comme indicateur du rendement financier. Elle ne doit pas être considérée comme une mesure de la liquidité ni comme substitut des mesures comparables établies conformément aux PCGR. L'encaisse distribuable peut différer de calculs similaires présentés par d'autres entités et, par conséquent, peut ne pas être comparable à l'encaisse distribuable présentée par ces entités.

Voir à l'annexe ci-jointe le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et de l'encaisse distribuable ainsi que des liquidités distribuables normalisées.

Les états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés et la présentation aux investisseurs seront accessibles sur le site Web des Relations avec les investisseurs au www.aeroplan.com.

Téléconférence trimestrielle avec les investisseurs et webdiffusion

Aéroplan tiendra une téléconférence avec les analystes de 13 h à 14 h HE le 9 mai 2008 pour discuter des résultats du premier trimestre et de l'annonce du projet de réorganisation en société par actions. On peut participer à la conférence en composant le 1-888-458-1598 (sans frais) ou le 416-883-0139, dans la région de Toronto, et en entrant le code d'accès 70570#. La téléconférence sera webdiffusée simultanément à <http://events.onlinebroadcasting.com/aeroplan/051208/index.php>

La téléconférence et une présentation aux investisseurs et aux analystes seront archivées sur le site Web des Relations avec les investisseurs d'Aéroplan au www.aeroplan.com. On pourra l'écouter en reprise jusqu'au 9 juin 2008 à minuit HE. La reprise sera accessible aux numéros indiqués plus haut.

A propos du Fonds de revenu Aéroplan

Le Fonds de revenu Aéroplan est une fiducie non constituée en société et ouverte, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds détient Société en commandite Aéroplan, entreprise par excellence du Canada vouée à la commercialisation de la fidélisation et exploitant du programme de fidélisation Aéroplan, et Loyalty Management Group Limited, exploitant de Nectar, le plus important programme de fidélisation coalisé du Royaume-Uni. Pour en savoir plus sur Aéroplan, veuillez aller à l'adresse www.aeroplan.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué devrait être lu en même temps que le Rapport de gestion du Fonds de revenu Aéroplan pour le premier trimestre 2008, daté du 8 mai 2008 et déposé auprès des autorités réglementaires des valeurs mobilières canadiennes (disponible au www.sedar.com). Ce communiqué peut contenir des énoncés prospectifs. Ces derniers se reconnaissent au moyen de termes, d'expressions ou de verbes, employés parfois au futur ou au conditionnel, comme "prévoir", "croire", "pouvoir", "estimer", "s'attendre à", "avoir l'intention de", "envisager", "prévoir", "projeter" et d'autres expressions ou termes semblables, faisant éventuellement référence à des hypothèses. Ces énoncés peuvent porter, par exemple, des commentaires sur des stratégies, des attentes, des activités prévues ou des mesures éventuelles.

De par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes non négligeables. Les prévisions, les prédictions ou les énoncés prospectifs ne sont pas fiables en raison notamment d'événements externes qui peuvent changer et d'incertitudes auxquelles les activités de l'entreprise et la structure de l'organisation sont soumises en général. Les résultats indiqués dans les énoncés prospectifs peuvent différer sensiblement des résultats réels pour plusieurs raisons, y compris notamment la dépendance par rapport aux principaux partenaires d'accumulation, des perturbations dans l'exploitation d'Air Canada ou dans l'industrie du voyage, une réduction des transactions, de l'utilisation ou de l'accumulation de milles Aéroplan ou des points Nectar, le ralentissement du marché de la vente au détail ou de l'économie, l'échange plus important que prévu de milles contre des primes, la concurrence dans le secteur, les coûts liés à l'offre et à la capacité, les frais d'échange futurs non provisionnés, des modifications aux programmes Aéroplan et Nectar, la saisonnalité des activités, les questions réglementaires, l'appel relatif à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les droits de nomination de Gestion ACE Aviation Inc. ("ACE"), les restrictions imposées sur la propriété étrangère et l'impact sur le statut de fiducie de fonds commun de placement ainsi que la valeur et la liquidité des parts, la vente ou la distribution future de parts d'ACE, les questions d'ordre fiscale, les règles concernant les entités intermédiaires de placement déterminées (EIPD), la conversion à une structure de société par actions, de même que les autres facteurs précisés dans le Rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs représentent les attentes du Fonds en date du 8 mai 2008, et ils peuvent changer après cette date. Le Fonds n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif que ce soit en raison d'un nouvel élément d'information, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si cela est exigé en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable.

SOMMAIRE DES RESULTATS CONSOLIDES D'EXPLOITATION ET RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTE ET DE L'ENCAISSE DISTRIBUABLE

(en milliers, sauf l'information sur les milles et les parts)	Trimestres terminés les 31 mars		
2008	2007(1)	% variation	
Facturation brute au titre de la vente de milles Aéroplan	342 650 \$	227 977 \$	50,3
Produits au titre des milles Aéroplan	337 286	228 561	47,6
Honoraires reçus d'Air Canada au titre du programme hiérarchisé pour grands voyageurs, de la gestion des centres de contacts et de la commercialisation	2 824	3 701	(23,7)
Autres produits	16 105	13 052	23,4
Total des produits	356 215	245 314	45,2
Coût des primes	(223 227)	(155 134)	43,9

Marge brute	132 988	90 180	47,5
Frais de vente et d'administration et frais généraux	(64 511)	(39 403)	63,7
Amortissement	(4 672)	(2 704)	72,8

Bénéfice d'exploitation avant amortissement des contrats conclus avec des partenaires d'accumulation et de la technologie	63 805 \$	48 073 \$	32,7

Amortissement	4 672	2 704	
Variation des produits perçus d'avance			
Facturation brute au titre de la vente des milles Aéroplan	342 650	227 977	
Produits au titre des milles Aéroplan	(337 286)	(228 561)	
Variation des frais d'échange futurs(2)			
(Variation du nombre net de milles Aéroplan en cours x coût moyen des primes par mille pour la période)	(574)	9 787	(105,9)
Variation de change	4 313	-	

BALIA ajusté	77 580 \$	59 980 \$	29,3

Intérêts créditeurs (débiteurs), montant net	(6 725)	2 513	(367,6)
Investissements de maintien	(6 865)	(2 373)	189,3

Encaisse distribuable	63 990 \$	60 120 \$	6,4

Liquidités distribuables normalisées	17 538 \$	70 856 \$	(75,2)

Nombre moyen pondéré de parts en circulation	199 402 619	199 539 544	
Encaisse distribuable par part	0,32 \$	0,30 \$	6,7
Liquidités distribuables normalisées par part	0,09 \$	0,36 \$	(75,0)

Bénéfice net ajusté (3) = bénéfice net selon les PCGR + l'amortissement des contrats conclus avec des partenaires d'accumulation et technologies + impôts sur les bénéfices	61 780 \$	50 116 \$	23,3

Résultats par part, selon les PCGR, ajusté pour tenir compte de l'amortissement des contrats conclus avec des partenaires d'accumulation et de la technologie et impôts sur les bénéfices	0,31 \$	0,25 \$	24,0

Total des distributions mensuelles déclarées, après le placement	41 994 \$	42 000 \$	-
Total des distributions mensuelles déclarées par part, après le placement	0,21 \$	0,21 \$	-

(1) Les chiffres de 2007 présentés aux fins de comparaison sont ceux de la Société en commandite.

(2) Le coût unitaire issu de ce calcul s'applique rétroactivement à toutes les périodes antérieures et a donc pour effet une réévaluation du passif en fonction du dernier coût moyen unitaire disponible.

(3) Le bénéfice net ajusté n'est pas une mesure conforme aux PCGR.

**RAPPROCHEMENT DES FLUX DE TRESORERIE LIES
AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION, DES LIQUIDITES DISTRIBUABLES NORMALISEES
ET DE L'ENCAISSE DISTRIBUABLE**

(en milliers)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2008	2007(3)
	----	----
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	24 403 \$	73 229 \$
Investissement de maintien	(6 865)	(2 373)

Liquidités distribuables normalisées	17 538	70 856

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, du change et d'autres(1)	44 347	(21 235)	
Rémunération à base d'actions(1)		(1 072)	(817)
Financement des régimes de rémunération à base d'actions(1)	3 751		1 529
Variation des frais d'échange futurs(2)	(574)		9 787

Encaisse distribuable	63 990 \$		60 120 \$

Distributions déclarées	41 994 \$		42 000 \$
Ratio de distribution - Distributions déclarées /liquidités distribuables normalisées	239%		59%
Ratio de distribution - Distributions déclarées /encaisse distribuable	66%		70%
Liquidités distribuables cumulatives normalisées depuis le premier appel public à l'épargne "PAPE" (29 juin 2005)	786 116 \$		
Distributions cumulatives déclarées depuis le premier appel public à l'épargne	427 194 \$		
Ratio de distribution cumulatif depuis la constitution	54%		

- (1) L'incidence de ces éléments respectifs n'est pas considérée dans le calcul des liquidités distribuables normalisées puisqu'ils ne font pas partie de la définition d'encaisse distribuable aux termes de la convention de société en commandite. Ainsi, l'incidence possible de problèmes temporels relatifs à chacun des éléments est éliminée.
- (2) Les variations des frais d'échange futurs sont incluses pour tenir compte des variations prévues du passif d'échange futur en fonction des frais d'échange les plus récents.
- (3) Les résultats de 2007 présentés aux fins de comparaison sont ceux de la Société en commandite.

Pour plus de renseignements: Médias: Michèle Meier, (514) 205-7028, michele.meier@aeroplan.com; JoAnne Hayes, (416) 352-3706, joanne.hayes@aeroplan.com; Analystes: Trish Moran, (416) 352-3728, trish.moran@aeroplan.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

